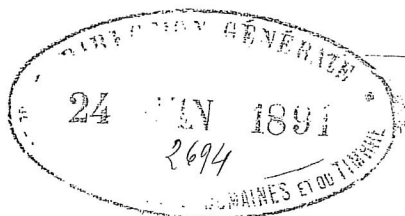


Ministère
des Finances.

République Française.



Direction
du
Personnel et du Matériel.

Bureau
du Contresing.

Le Président de la République,

Sur le Rapport du Ministre de l'Instruction publique et des
Beaux-Arts.

Vu l'ordonnance du 14 juin 1853;
Vu les lettres de M. le Ministre de la Guerre en date des 4 janvier 1891
et 24 avril 1891;
Vu l'avis favorable exprimé par M. le Ministre des Finances
dans sa dépêche du 8 juin 1891;

Décète :

Article 1^{er}.

Le Fort Cigogne (Archipel des Glénans) ouvrage déclassé
en vertu de la loi du 27 mai 1884, est affecté au Ministère de
l'Instruction publique pour l'agrandissement du Laboratoire de
Zoologie et physiologie maritimes de Concarneau (Finistère)